

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00066 Numéro SIREN : 880 552 302 Nom ou dénomination : 4K
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt 1255

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SARL 4K		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		49 Boulevard Albert 1er 54000 NANCY			
SIRET		8 8 0 5 5 2 3 0 2 0 0 0 1 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				3 0 0 9 2 0 2 3	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010		012	
	{ Autres *	014	3 929	016	2 877
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	241 930	042	241 930
	Total I (5)	044	245 859	048	2 877
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070		
		{ Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	153	086	153
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	153	098	153
	Total général (I + II)	110	246 012	112	2 877
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	COPIE CERTIFIEE CONFORME		120	35 000
	Ecart de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	3 500
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	
	Report à nouveau			134	143
	Résultat de l'exercice			136	-9 127
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	5 699
	Total I			142	35 216
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	205 764
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	927
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	886		172	1 228
	Produits constatés d'avance			174	
Total III				176	207 919
Total général (I + II + III)				180	243 135
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	96 789
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 4K

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	biens	{	215		214		
			services *		217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	3 981
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE * 243)						244	
	Rémunérations du personnel*							250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	
	Dotations aux amortissements*							254	786
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		{	262	
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260		262				
Total des charges d'exploitation (II)							264	4 767	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-4 767	
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)			294	2 801	
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI) {							300	1 558	
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348									
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	-9 127	
B- RÉSULTAT FISCAL							312		
Report le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2							314	9 127	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44 quaterdecies)		345							
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641				
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							354	9 127	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables : * 24 857 dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370		
Bénéfice col.1 Déficit col.2							372	9 127	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 243 134,96 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -9 126,69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SARL 4K est une société holding et détient 100 % des parts sociales de la SARL ALPHA 54.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.



Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les frais accessoires liés aux immobilisations

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Les frais sur titres de participation sont comptabilisés à l'actif pour un montant de 7 788 €. Ils font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Sur ce troisième exercice, l'amortissement dérogatoire comptabilisé est de 1 558 €.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	3 929,07		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencs & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencs & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III			
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			3 929,07		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I			3 929,07	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III				
FIN.	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					3 929,07	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 500,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 500,00	10,00

4K
Société à responsabilité limitée au capital de 35 000 €
Siège social : 49, boulevard Albert 1^{er} 54000 NANCY
880 552 302 RCS Nancy

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 7 FEVRIER 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 9 126,69 €, au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Samuel KLIPFEL
Associé Unique Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Klipfel', with a long horizontal stroke extending to the right.